

LA GUADELOUPE : ILE PAPILLON

**Randonnée en étoile, en liberté
Soit en chambre d'hôtes d'exception
13 jours - 12 nuits 11 jours de marche**



Entre mer des Caraïbes et Océan Atlantique, les Antilles forment un vaste archipel paradisiaque.

Notre circuit se déroule entre Grande-Terre, Basse-Terre (accolées en forme de papillon), les Saintes et la Désirade.

Ils sont originaux et organisés avec soin par Eric et Laurence, nos représentants sur place, qui n'ont pas seulement voulu vous faire découvrir la face visible de leurs îles (superbes paysages paradisiaques...) mais aussi la face cachée et tellement attachante...

PROGRAMME

Jour 01 : Arrivée à l'aéroport international "Guadeloupe Pôle Caraïbes" à Pointe-à-Pitre.

Prise en main de la voiture de location et route pour le sud de Basse-Terre à St Claude (entre mer et volcan) chez Laurence et Eric en chambres d'hôtes de charme (ou en bungalows créoles Les Cycas si les Bananes vertes complets) où vous dormirez 12 nuits.
Rencontre le soir même ou le lendemain matin avec notre représentant local.

Jour 02 : Une randonnée au fond de la vallée de Vieux-Habitants qui vous mène à la Ravine Paradis situé en plein cœur de la forêt Tropicale et du Parc National pour atteindre une cascade qui mérite bien son nom ! Un lieu extraordinaire où vous découvrirez une végétation luxuriante et vous vous baignerez dans un bassin d'eau limpide entouré d'orgues de basalte.

Déjeuner le midi au jardin créole et visite du jardin, riche en odeur et en saveur.

Dénivelée ; + 80 m ; - 80 m

Horaire : 3h00 de marche environ

Jour 03 : Grande-Terre : découverte des falaises à la Porte d'Enfer

Une splendide randonnée sur la trace des falaises dans le nord-est de la Grande-Terre : un paysage apparenté à la côte bretonne où vous serez rafraîchis par un vent alizé. Ici se livre un combat entre la terre et la mer.

Découvrez le **Trou du Souffleur**, la mer a fait une percée sous la roche et a créée de véritables geysers. Vous pourrez vous baigner dans les piscines naturelles d'eau de mer. Ultime récompense de cette journée : un bain réparateur dans le lagon de la Porte d'Enfer !

Dénivelée ; + 65 m ; - 65 m

Horaire ; 4h00 de marche environ

Jour 04 : Basse-Terre : les fameuses Chutes du Carbet

Immersion tropicale au cœur de la forêt pour découvrir une des curiosités les plus courtisées de l'île : les fameuses **chutes du Carbet** (plusieurs cascades très impressionnantes !) Une randonnée en boucle vous permettra de découvrir la deuxième chute. Retour au fil de l'eau pour découvrir des sources chaudes venant directement du volcan ! Une autre cascade au nom rêveur de **Paradise** (encore une) vous donnera les frissons d'un autre paradis.

Dénivelée : + 360 m ; - 360 m

Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 05 : Basse-Terre : Sainte Rose

Randonnée dans le nord de la Basse-Terre à **Sainte-Rose**, où se mélangent forêt tropicale et anciennes cultures ; nous découvrirons la vanille, les ananas, la canne...

Pour terminer en beauté sur une belle plage de sable couleur caramel... Baignade.

Dénivelée ; + 300 m ; - 300 m

Horaire : 5h00 de marche

Jour 06 : Basse-Terre : Soufrière et Bains Jaunes

Ascension du volcan de la Soufrière. Un grand moment impressionnant sous le grondement du cratère tout à la découverte de ce volcan, point culminant des Petites Antilles (1 467 m), d'où le panorama, par beau temps, est époustouflant.

Nous marcherons au milieu des fumerolles, gouffres, pitons... et orchidées.

Point de vue sur les Saintes, la Dominique, et par temps clair, sur l'île de Montserrat.

Dénivelée : + 450 m ; - 450 m

Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 07 : Les Saintes

Départ en bateau depuis le port de Trois-Rivières (durée : ≈ 30 minutes).

La baie **des Saintes** fait partie des trois plus belles baies du monde !

Visite de l'île par le sentier des crêtes qui vous permet d'arriver sur l'une des plus belles plages avec vue imprenable sur sa cocoteraie et les îles environnantes. Les iguanes sont ici les rois !

Bateau pour Basse-Terre en fin d'après-midi.

Dénivelée ; + 100 m ; - 100 m

Horaire : 3h00 de marche environ

Jour 08 : Basse-Terre : cascade de la Parabole

Après une marche dans l'une des plus belles forêts de la Caraïbe, vous arrivez au pied de la cascade de la Parabole.

Vous suivez ensuite le lit de la rivière pour terminer au Bassin Bleu.

Possibilité de s'entraîner à faire Tarzan sur des lianes ! Les crabes et les ouassous sont présents dans la rivière. Déjeuner en plein air.

Dénivelée ; + 150 m ; - 150 m

Horaire : 4h00 de marche environ

Jour 09 : Basse Terre : Nez Cassé

Une randonnée au départ du Canal Pelletier avant l'ascension du Nez Cassé. Traversée du village de Papaye avant de retourner en pleine forêt tropicale.

Dénivelée ; + 700 m ; - 700 m

Horaire : 5h30 de marche environ

Jour 10 : La Désirade

Traversée en bateau et arrivée à la Désirade vers 9 h 00.

Belle randonnée sur cette île qui fut jadis la première de l'archipel Guadeloupéen à être découverte (et tant désirée !) par Christophe Colomb. Direction les hauteurs pour profiter d'un point de vue panoramique. La végétation typique à certains endroits est signe d'une chaleur constante.

Votre descente est récompensée par un bain de mer dans une eau claire à 30 °C.

Retour en bateau sur Basse-Terre.

Dénivelée ; + 275 m ; - 275 m

Horaire : 3h30 de marche environ

Jour 11 : Basse-Terre : Les Monts Caraïbes

Au sud de la Basse-Terre, un ancien volcan sous-marin culmine à 680 m.

Son ascension permet de découvrir une végétation particulière à différente altitude, avec des orchidées en fleur selon la saison.

Après-midi détente sur la splendide plage de sable noire de Trois-Rivières, avec vue imprenable sur les Saintes.

Dénivelée ; + 600 m ; - 600 m

Horaire : 5h00 de marche environ

Jour 12 : Journée libre.

Possibilité de visiter le marché réputé de Pointe-à-Pitre ou de vous détendre sur les plages de Sainte Anne.

Jour 13 : En fonction de vos horaires de vols retour, dépôt de la voiture de location dans la journée à l'aéroport de Pointe-à-Pitre ou extension possible.

Arrivée en France le jour 14.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. La fiche descriptive de votre randonnée décrit au jour le jour ce que vous trouverez sur le terrain, selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction.

Vous dormez sept nuits dans le même hôtel à Saint Claude. Vous pourrez donc effectuer les balades dans l'ordre que vous souhaitez. De toute façon, vous pourrez demander conseil à Laurence et Eric, nos représentants sur place, que vous rencontrerez à votre arrivée à l'hôtel. L'accès à toutes les balades (et retour) se fait en voiture de location.

POINTS FORTS

- Découverte de Grande Terre, Basse Terre et Les Saintes et la Désirade
- Baignade tous les jours dans les eaux turquoises
- Un hébergement en Ecolodge d'exception avec piscine

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour suivant votre heure d'arrivée à l'aéroport.

Le 1er jour est celui du rendez-vous, même si c'est le soir, et le dernier jour est celui de la fin du séjour, même si c'est un matin. Le nombre de nuits est le nombre de nuits réel entre le point de *rendez-vous et la fin du séjour*.

Le 1er jour dans la journée à Saint Claude à l'hébergement situé au sud de Basse Terre à Saint Claude.

Le transfert Aéroport => Hébergement s'effectue avec la voiture de location.

Les hébergements se trouvent à 63 km de l'aéroport (compter 1 h à 1 h 30 de route selon la circulation).

Vous rencontrerez nos représentants locaux soit le 1er soir, soit le 2ème jour à votre hébergement. Ils vous expliqueront les différentes balades et vous aideront si besoin.

AERIEN

Nos voyages liberté sont proposés sans aérien ou acheminement autre.

Sur demande à l'inscription, notre service aérien pourra vous proposer des billets d'avion de Paris, ou de province, en vol affrété ou régulier. Il est dans votre intérêt de vous y prendre de bonne heure, nous n'avons pas de places réservées pour les circuits en liberté. De même des inscriptions reçues tardivement ne nous permettent pas toujours de vous proposer des tarifs intéressants et surtout peuvent générer de gros problèmes pour le traitement des dossiers (il faut que nous puissions avoir la confirmation des hébergements du circuit et en même temps garder les places d'avion... pas toujours facile ! ! !).

DISPERSION

Le dernier jour dans la journée (en fonction de vos horaires de vol) à l'Aéroport de Pointe-à-Pitre après restitution de la voiture de location.

NIVEAU

Niveau technique : ces randonnées ne présentent pas de difficulté technique particulière. Terrain parfois glissant et boueux.

Niveau physique : ce voyage est accessible à tout marcheur en bonne condition physique.

Le dénivelé moyen par jour est de 50 à 500 m en montée et de 150 à 500 m en descente.

Vous marcherez en moyenne de 3 à 6 heures par jour.

Le reste du temps est consacré aux visites, dégustations et autres découvertes, afin de s'imprégner pleinement de l'atmosphère de l'île.

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos... Ces temps sont à interpréter en fonction des capacités physiques et de l'entraînement de chacun.

HEBERGEMENT

En Chambres d'hôtes d'exception à Saint Claude aux Bananes Vertes :

L'hébergement se fait soit en nuit + petit déjeuner chez Laurence et Eric (nos guides pour le circuit accompagné) en chambre double (ou individuelle avec supplément) à Saint Claude sur Basse-Terre (à environ 5 km de la mer, 5 minutes en voiture, mais possibilité de baignade tous les jours au cours des randonnées). Toutes les chambres possèdent une salle de bains avec douche et WC et une moustiquaire. Il n'y a pas de climatisation dans les chambres mais il n'y a pas de fortes chaleurs. Piscine 12 m x 6 m.

La literie et le linge de toilette sont fournis, par contre vous vous occupez vous-même du

ménage pendant la semaine. Les draps sont changés à partir de la 2ème semaine.

Nourriture :

Les petits-déjeuners sont pris à l'hébergement.

Pour ce forfait, les dîners et les repas de midi (hors 1 déjeuner au jardin créole) et les boissons restent à votre charge.

Pour les repas de midi vous pourrez acheter tout ce qu'il faut en cours de route en faisant une halte dans un village. Une cuisine est mise à disposition pour la préparation des repas et petit déjeuner, les commerces sont à proximité.

TRANSFERTS INTERNES

Sur place en Guadeloupe, transports en voiture de location pour les transferts et les excursions ; bateau pour La Désirade et pour Les Saintes (compris).

LOCATION DE VOITURE

Votre voiture de location vous attendra à l'aéroport. Voiture catégorie A climatisée, 3 portes pour 2 participants et catégorie C 5 portes de 3 à 4 personnes, kilométrage illimité et assurance comprise (responsabilité civile, vol, incendie et dégâts matériels, franchise 650 € environ), caution de 550 € (important : règlement possible uniquement par carte bancaire) + 25 € pour frais de mise à disposition du véhicule à l'aéroport.

Ne pas oublier votre permis de conduire pour la location du véhicule.

A l'inscription, vous devez nous communiquer :

- les noms du premier et deuxième conducteur,
- leur numéro de permis de conduire,

Si vous achetez vous-même votre vol :

- la compagnie aérienne,
- l'heure d'arrivée et le numéro du vol,
- le nom de l'aéroport

PORTAGE DES BAGAGES

Pas de transport de bagages puisque les randonnées se font en "étoile" à partir de l'hébergement fixe à Saint Claude sur Basse-Terre.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, tee-shirt de rechange, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

GROUPE

Les prix sont calculés sur la base d'un minimum de deux participants.

Impossible pour un seul participant.

DOSSIER DE VOYAGE

Un dossier complet (un par dossier d'inscription) vous sera adressé dans le mois précédant le départ, après réception de votre solde : itinéraire reporté sur photocopies de carte au 1/ 50 000^{ème} et décrit étape par étape avec un commentaire des régions traversées...

Sur place, vous rencontrerez nos représentants locaux, Laurence et Eric, qui vous remettront à votre arrivée (ou au plus tard le lendemain selon vos horaires de vol) les billets de bateau, les documents pour les extensions et documentation sur les visites possibles.

Ce dossier vous appartient et vous pourrez le conserver à l'issue de votre voyage.

Attention : ce programme s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Nous vous conseillons lors de votre départ d'être vêtu d'une tenue confortable et de chaussures que vous pourrez utiliser sur place.

Bagages : l'ensemble de vos bagages doit être réparti dans 2 sacs : 1 sac à dos et 1 sac de voyage avec cadenas (+ 1 pochette pour vos papiers).

Sac à dos : Choisir un sac à armatures souples, muni d'une ceinture ventrale et de torse. Il ne doit pas être trop volumineux (≈ 30 à 40 litres maximum).

Vous l'utilisez en cabine dans l'avion et le portez chaque jour pendant les marches.

Pendant le vol, il contient ce qui est lourd et fragile ou très utile : lunettes de soleil, appareil photo et pellicules, veste, livres, revues, médicaments personnels, éventuellement trousse de toilette, bombes pressurisées, etc...

Attention : durant le vol, il ne peut contenir aucun objet pointu ou tranchant, quel qu'il soit (couteau, fourchette, épingle, lime, ciseaux...) sous peine de confiscation et destruction par les aéroports.

Pendant les marches ce sac que vous portez contiendra le nécessaire de la journée.

Sac de voyage : C'est le sac qui voyage dans la soute de l'avion, type sac marin, sac de voyage, grand sac à dos, petite valise.

Durant le vol, il contiendra couteau, fourchette, épingle, lime à ongle, ciseaux, etc...

Il doit porter l'étiquette bleue "Montagne Evasion" de manière visible.

Pendant les marches, il contiendra les affaires que vous n'utilisez pas pendant la journée.

Laissé à l'hôtel, vous le retrouvez le soir.

Le poids de ce sac ne doit pas dépasser 15 kg.

Pochette antivol : Portée autour du cou ou en ceinture : Passeport valide ou Carte Nationale d'Identité valide ; permis de conduire ; dépliant de votre assurance ; devises ; carte de crédit ; papiers personnels.

Liste du matériel à ranger dans votre sac de voyage le jour du départ :

Bien entendu, la liste des vêtements doit être adaptée en fonction de la saison choisie.

Attention : même à la belle saison, il peut faire froid au sommet du volcan.

- un chapeau en toile pour le soleil et un foulard (pour se protéger le cou) ;
- une paire de lunettes de soleil de bonne qualité ;
- sous-vêtements en coton ; une chemise légère à manches longues ;
- un chandail de laine ou mieux une fourrure polaire, c'est plus léger et confortable et souvent plus chaud ;
- une bonne veste coupe-vent imperméable avec capuchon ;
- une cape de pluie ;
- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester). Evitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un maillot de bain + une serviette de bain ;
- des chaussettes de coton et (ou) laine (si possible à bouclettes) ;
- une paire de chaussures légères pour les étapes et les transferts ;
- une paire de chaussures de trekking (elles doivent être à tige montante pour une bonne tenue de la cheville) ; la semelle doit bien accrocher au terrain (type Vibram) ;
- une lampe de poche légère (ou de préférence frontale) avec piles et ampoules de rechange ;
- un petit réveil de voyage ;
- une paire de lacets de rechange ;
- un nécessaire de toilette minimum ;
- une tenue de rechange confortable pour l'étape ;
- des affaires de rechange ;
- du papier toilette et un briquet ou des allumettes (pour brûler les papiers) ;
- des épingles de sûreté ; du fil et une aiguille ;
- des serviettes humidifiées type "Câlinette" (ou équivalent) ;
- quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires ;
- une gourde (ou 2 gourdes) de 1 litre (légère et isotherme)
- **des vivres de courses** : fruits secs, chocolats, barres de céréales... ;

- pour les pique-niques : une boîte plastique hermétique type Tupperware (0,5 l) ; une assiette ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type Opinel - en bagage de soute pour l'avion et non en cabine) ;
- une petite pharmacie individuelle : crème solaire visage + lèvres - élastoplaste + double peau (Compeed) - antidiarrhéique : Immodium et Intérix - antalgique : aspirine, Doliprane - collyre : Uveline ou Antalyre - médicament pour la gorge : Locabiotol, Lysopaïne, pastilles Valda - somnifère léger - antibiotiques à spectre large - produit anti-moustiques - pince à épiler - médicaments personnels - couverture de survie ;

Facultatif : un équipement photo (appareil photo + pellicules) ; une paire de jumelles ; une paire de bâtons de marche télescopiques (peuvent s'avérer utiles dans les passages glissants) ; des sandalettes pour les baignades ; un masque de plongée et un tuba (pour découvrir des poissons colorés).

DATES ET PRIX

Dates :	Prix	Nombre de participants
Du 15/10/2015 au 14/05/2016	995 €/pers	Base 2 pers.
Du 15/10/2015 au 14/05/2016	965 €/pers	Base 3 pers.
Du 15/10/2015 au 14/05/2016	895 €/pers	Base 4 pers.
Du 16/05/2016 au 14/10/2016	895 €/pers	Base 2 pers.
Du 16/05/2016 au 14/10/2016	855 €/pers	Base 3 pers.
Du 16/05/2016 au 14/10/2016	795 €/pers	Base 4 pers.

Supplément single : **335€**/personne

Possibilité de choisir l'**option en demi-pension** avec supplément : **25€/nuît/personne**

Pour la formule demi-pension, les dîners seront servis sur la terrasse privée de votre case.

Ascension de la Soufrière avec guide : 35 €/personne

Option activité au choix : 60 €/personne

Journée kayak

Baptême de plongée

Canyoning

Extension possible - nous consulter

Circuit également possible en 8 jours - Consulter la fiche à partir de

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en nuit et petit déjeuner
- le briefing par nos correspondants locaux en début de séjour
- le dossier liberté (la documentation pour la réalisation de la randonnée : cartes, descriptifs...) ;
- les billets de bateau pour les îles des Saintes et La Désirade
- 1 déjeuner à la table d'hôte de la Gravelière + la visite du jardin créole
- la location d'une voiture type A (Fiat Seicento) et de type C jusqu'à 4 participants, kilométrage illimité et assurance comprise (responsabilité civile - vol - incendie - dégâts matériels - franchise ≈ 650 €)
- les frais d'organisation et de réservation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le vol et les taxes d'aéroport (devis sur demande)
- les déjeuners (hors 1 déjeuner au jardin créole) et les dîners
- le carburant pour la voiture de location, 30 € pour frais de mise à disposition du véhicule à l'aéroport
- la caution de 650 €
- l'assurance annulation assistance rapatriement interruption de séjour 3.9%
- les boissons
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- les visites éventuelles
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "*Le prix comprend* ».

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES

Formalités : Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité.

"Nous sommes encore en France, les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent entrer en Guadeloupe munis de leur seule Carte Nationale d'Identité en cours de validité."

INFORMATION SUR LA REGION

Karukéra, l'île aux belles eaux...

La Guadeloupe, appelez-la aussi "Karukéra", cela signifie à juste titre "l'île aux belles eaux", nom que lui avaient donné les Indiens Arawak, premiers habitants de Guadeloupe.

Localisée dans l'hémisphère nord à 16° de latitude nord et 61° de longitude ouest, entre la mer des Antilles et l'océan Atlantique, la Guadeloupe est un archipel aux diverses facettes. La plus grande des Petites Antilles (1 780 km²) est composée de sept îles, dont les deux principales, la Grande-Terre et la Basse-Terre sont accolées en forme de papillon. Les trois autres îles sont les Saintes, la Désirade et "l'île aux 110 moulins", Marie-Galante.

Au centre (nord) et au sud de l'île, écrin de verdure et de vie, le Parc National de la Guadeloupe constitue un sanctuaire magnifique de 17 300 ha (soit 10% du territoire) qui abrite une des plus belles forêts des Petites Antilles.

Une flore exubérante s'y développe : plus de 300 espèces d'arbres et d'arbustes, 270 espèces de fougères, près de 100 espèces d'orchidées et un enchevêtrement de lianes agrippées aux arbres.

La faune est peu inquiétante, essentiellement limitée au "racoön", ancien emblème du parc, petit raton laveur très sympathique, et à une foule d'oiseaux dont les étonnants colibris et l'unique pic sédentaire des Petites Antilles : le pic noir de Guadeloupe.

C'est dans ce cadre que se dérouleront les randonnées découvertes.

Basés sur la Basse-Terre, nos terrains d'exploration se feront aussi sur toute la Guadeloupe, les Saintes

Une ou deux semaines de découverte d'une nature, d'un peuple avec sa culture, ses traditions, son histoire, ses aspirations...

FORMALITES & SANTE

Formalités : Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité.

"Nous sommes encore en France, les ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent entrer en Guadeloupe munis de leur seule Carte Nationale d'Identité en cours de validité."

Santé : Département français, les antilles sont soumises aux mêmes normes et réglementations sanitaires que la métropole. En conséquence, n'oubliez pas d'apporter votre carte Vitale au cas où vous devriez être hospitalisé sur place (même topo pour les ressortissants belges). De plus, l'infrastructure médicale et hospitalière y est assez comparable

(pour certains cas très spécialisés, rapatriement recommandé, mais à l'initiative des médecins locaux). Ainsi, les Antilles françaises sont à l'évidence l'endroit le plus sûr de la région à plusieurs milliers de kilomètres à la ronde. En cas de pépin, le numéro du SAMU est le 15.

Les maladies infectieuses et parasitaires autrefois redoutées ont disparu : paludisme, filariose lymphatique, bilharziose intestinale (sauf si l'on a la mauvaise idée d'aller se baigner dans une rivière en aval d'une zone habitée), etc. Si bien qu'il n'y a quasiment plus de maladies spécifiques dans cette zone pourtant tout à fait tropicale

Informations pays

CLIMAT

Beaucoup de soleil, de la pluie aussi, du vent, des crépuscules tièdes et des nuits suaves : il fait bon vivre aux Antilles.

Le soleil tape fort. La température de la mer peut dépasser 29 °C de juillet à octobre et ne descend jamais au-dessous de 24 °C durant la saison sèche. Pourtant, la fraîcheur existe dans les hauteurs.

En gravissant la Soufrière, vous découvrirez plusieurs étages climatiques, chacun avec ses fruits et sa végétation spécifiques. Battu par les vents, le sommet est frisquet. Là-haut, l'humidité se condense en nuages, lesquels partent arroser les plaines...

- La nuit tombe tôt : toute l'année, le soleil se lève entre 5h et 6h, pour se coucher entre 17h30 et 18h30. D'un coup ou presque, le soleil disparaît à l'ouest comme une énorme boule rouge avalée par les flots et c'est aussi le moment d'observer le fameux rayon vert !).

- On compte principalement deux saisons : de décembre à avril, la saison sèche, appelée le carême. C'est la HAUTE SAISON et c'est la plus agréable. Le thermomètre avoisine les 27 °C. Le temps est au beau fixe malgré quelques averses orageuses. De mi-juin à novembre, c'est la BASSE SAISON, également appelée l'hivernage. L'air (30 °C) est lourd, voire étouffant, ne rafraîchit pas l'atmosphère, et les après-midi sont pluvieux. Il y a moins de touristes, et dans les hôtels, les prix sont plus doux. Si vous partez aux Antilles pendant la saison humide, sachez que les côtes orientales sont plus arrosées que les côtes occidentales, dites « sous le vent ». Cela étant, vous pouvez avoir une relative sécheresse en « été » et des grains fréquents en « hiver » ; de plus, la présence de microclimats peut donner un temps resplendissant au nord de la Grande-Terre ou à Saint-François tandis qu'il pleut à Pointe-à-Pitre.

- Mai, juin et novembre sont des mois plutôt agréables, pas trop chauds, pas trop chers, et surtout peu fréquentés. De plus, mai et juin sont vraiment propices pour découvrir la Guadeloupe en fleurs.

L'ESPRIT DU VOYAGE

Vous avez choisi un voyage sortant des sentiers battus : des impondérables sont toujours possibles. La fiche descriptive de votre voyage décrit au jour le jour ce que vous trouverez sur le terrain, selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction. Cependant des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et professionnalisme. En modifiant le programme si besoin est.

Pour la plupart, nos voyages se déroulent dans des pays qui n'ont pas les mêmes conceptions du temps et de la vie en général. Vous apprécierez d'autant plus votre voyage que vous saurez respecter points de vue et coutumes du pays d'accueil.

Vous vivrez sans aucun doute des moments "forts", certains pouvant être plus ou moins difficiles. C'est alors que le sens du "voyage en petit groupe" vous apparaîtra dans sa plénitude, pour peu que chacun fasse preuve d'une certaine dose de convivialité, ouverture d'esprit et entraide à l'égard de ses compagnons de voyage.

FLORE

La Guadeloupe est riche de par sa forêt tropicale, généreuse et luxuriante.

- Fleurs : balisiers, alamandas, becs de perroquet...
- Fruits : bananes, avocats, fruits à pain, noix de coco, papayes, caramboles, mangues, goyaves, citrons, ignames...

- Arbres : palétuviers, cocotiers, caféiers, cacaotiers, ficus, citronniers, palmiers royaux, arbres du voyageur, amandiers... Attention, le mancenillier (vous en trouverez de nombreux aux Saintes) est un arbre mortel !

FAUNE

En Guadeloupe, il n'y a pas d'animaux dangereux hormis les scolopendres (mille pattes dont la piqure est très douloureuse ; équivalente à une piqure de frelon).

- Les animaux : iguanes, mangoustes, lézards (margouillats, anolis...) changeant de couleur au gré de leur environnement, crabes terrestres, ragoun (sorte de raton laveur).
- Les oiseaux : colibris, grands sternes, pipirites, pélicans...
- Les poissons : de toutes couleurs, de toutes espèces, avec un masque et des palmes, vous aurez accès à ce monde merveilleux de couleurs et de formes diverses : baracouda, capitaine, poissons coffres, murènes, raies, oursins...

ECONOMIE

Un chômage qui atteint près de 27% de la population active (environ 55% de jeunes) en 1996 (52 000 demandeurs d'emploi), un taux de couverture des importations par les exportations qui s'élève seulement à 6% (1996) : ces deux chiffres traduisent bien à eux seuls les difficultés que connaît la Guadeloupe.

La culture de la canne à sucre et de la banane qui contribuait jadis à la richesse de la Guadeloupe est aujourd'hui à bout de souffle. Même constat pour le rhum : quelques distilleries subsistent bon an, mal an...

Reste le tourisme, seul vecteur de recettes, qui représente actuellement l'activité économique majeure de la Guadeloupe, avec environ 900 000 visiteurs par an, métropolitains pour la plupart. Le tourisme est l'avenir de la Guadeloupe, tant son potentiel est encore considérable. Mais pour l'heure, la situation économique n'est guère reluisante, la manne touristique ne profitant pas à tout le monde (le chômage touche 30% de la population active et 55% de jeunes).

LANGUES

Créole et français.

RELIGIONS CROYANCES

Adventistes, baptistes, méthodistes, témoins de Jéhovah...

MONNAIE

La monnaie est l'euro depuis le 1^{er} janvier 2002.

Emporter des espèces (pour tous les petits achats) ou votre carte de crédit.

Attention : les chèques hors place (c'est-à-dire les chèques émis par une banque de la métropole) sont presque systématiquement refusés (il est donc préférable d'avoir des espèces). Les banques sont ouvertes de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, sauf les samedi et dimanche et parfois le mercredi après-midi. Pendant les vacances estivales, de juin à septembre, les horaires peuvent changer : ouverture de 7 h 30 à 15 h 00.

DECALAGE HORAIRE

GMT - 4 h 00.

Quand il est 12 h 00 à Paris, il est 7 h 00 en hiver et 6 heures en été aux Antilles.

ELECTRICITE

220 Volts.

SUPERFICIE

1 704 km² (Guadeloupe et dépendances : La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes, Saint-Martin, Saint-Barthélemy).

CAPITALE ECONOMIQUE

Pointe-à-Pitre.

DEPARTEMENT D'OUTRE MER FRANÇAIS (DOM) :

Le département est découpé en trois arrondissements (Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Saint-Martin/ Saint-Barthélemy), subdivisés en 43 cantons et 34 communes. Comme dans tous les départements d'Outre-mer, tous les textes législatifs nationaux y sont applicables mais peuvent faire l'objet de mesures d'adaptation "nécessitées par leur situation particulière" (Art. 73 de la Constitution).

La Guadeloupe est dotée d'un Conseil régional et d'un Conseil général.

Elle est représentée au niveau national par 4 députés, 2 sénateurs et un conseiller économique et social.

L'Etat est représenté par le préfet établi à Basse-Terre et 2 sous-préfets à Pointe-à-Pitre et à Saint-Martin. En tant que département français d'Outre-mer, la Guadeloupe fait partie de l'Union européenne au sein de laquelle elle constitue une région ultra-périphérique ; à ce titre, elle bénéficie de "mesures spécifiques" qui adaptent le droit communautaire en tenant compte des caractéristiques et contraintes particulières de ces régions.

GEOGRAPHIE

La Guadeloupe forme un archipel comprenant deux îles principales constituant la Guadeloupe proprement dite, et six autres îles, appelées dépendances : l'archipel des Saintes, avec Terre-de-Haut et Terre-de-Bas ; Marie-Galante ; Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

L'île principale (1 438 km²), située par 16° de latitude nord et 60° de longitude ouest, est composée de deux parties séparées par un étroit bras de mer, la rivière Salée : au sud-ouest s'élève l'île calcaire de Basse-Terre (848 km²; chef-lieu du même nom) ; au nord-est s'étend la Grande-Terre (589 km²), île volcanique, avec Pointe-à-Pitre, l'agglomération principale du département.

- La Grande-Terre est formée d'un plateau calcaire, faiblement vallonné, avec quelques collines. Au nord et à l'est, des plaines débouchent sur des falaises qui plongent dans l'Atlantique ; au sud et à l'ouest, la plaine argileuse des Abymes débouche sur la Basse-Terre par une zone marécageuse recouverte d'une végétation tropicale (mangrove).
Le littoral méridional est bordé de plages de sable fin protégées par des récifs coralliens.
La ville principale est Pointe-à-Pitre, véritable centre économique de la Guadeloupe.
- Basse-Terre, à l'ouest, est une île très montagneuse, culminant à la Soufrière (1 467 m), volcan encore actif. Les précipitations, abondantes, ont favorisé le développement d'une forêt tropicale dense, avec des essences rares et des fougères arborescentes.
L'île, où surgissent de nombreuses sources d'eau chaude et sulfureuse, est parcourue par de nombreux cours d'eau, dont le plus important (32 km) est la Grande Rivière, à Goyave.
Le climat de l'archipel, tropical, est plus humide sur les reliefs au vent.
- À l'est de Grande-Terre, se trouvent La Désirade (27 km²), Marie-Galante (158 km²), et au sud-est de Basse-Terre les petits archipels des Saintes (13 km²) et de Petite-Terre.
- À quelque 250 km au nord-ouest, bien au-delà de Montserrat, se trouvent Saint-Barthélemy (25 km²) et Saint-Martin, partagée avec les Pays-Bas, et dont la France possède la partie nord (51 km²).

HISTOIRE

Christophe Colomb découvrit la Guadeloupe en 1493 lors de son deuxième voyage.

Il la nomma "*Santa-Maria de Guadalupe de Estremadura*" en hommage au célèbre monastère espagnol en Estrémadure.

Par la suite, le nom fut raccourci et prit sa forme actuelle. L'île était alors peuplée par les Caraïbes, peuple amérindien installé sur l'île depuis le XVe siècle.

Au XVIe siècle, les expéditions espagnoles, conduites par Juna Ponce de León, puis Antonion Serrano furent repoussées par les indigènes, mais l'île servait d'escale aux bateaux européens pour le ravitaillement en eau potable et en bois.

En 1635, mandatés par la Compagnie des îles de l'Amérique, deux Français d'origine normande, Liénard de l'Olive et Jean Duplessis d'Ossonville, s'y installèrent avec quelques centaines de colons qui y introduisirent la culture de la canne à sucre (1644).

Les débuts de la colonisation furent difficiles.

Divisés par des querelles internes, affaiblis par la famine et la fièvre jaune (1637), les colons menèrent une guerre sans merci contre les indigènes, afin de s'emparer de leurs terres.

En 1660, un traité de paix signé entre Français, Anglais et Caraïbes, attribuait à ces derniers la Dominique et Saint-Vincent.

La Guadeloupe, passée à la Compagnie des Indes Occidentales en 1666, devint possession de la Couronne en 1674. L'essentiel de la main d'œuvre nécessaire à la mise en valeur des terres fut fourni par des esclaves originaires d'Afrique. La traite des Noirs, entreprise dès les débuts de la colonisation, s'organisa et se développa au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

En 1656, l'île comptait environ 3 000 esclaves pour une population de 15 000 personnes.

La Guadeloupe était administrée par un gouverneur qui releva, à partir de 1669, du gouverneur de Fort de France (Martinique).

Occupée en 1759 par les Britanniques pendant la guerre de Sept Ans (1759-1763), la Guadeloupe fut rendue à la France par le traité de Paris (1763), avec la Martinique, dont elle fut détachée administrativement.

Après l'abolition de l'esclavage par la Convention (décret du 16 Pluviôse an II, 4 février 1794), les Britanniques, profitant du désordre causé par une révolte d'esclaves et du ralliement de certains planteurs qui refusaient la République, occupèrent à nouveau l'île (avril 1794).

Le Conventionnel Victor Hugues, qui avait été nommé commissaire civil par le Comité de Salut Public et doté des pleins pouvoirs, arriva en Guadeloupe en juin, à la tête d'une flotte et de 1 150 hommes. Il promulgua le décret du 16 Pluviôse, chassa les Anglais hors de l'île (décembre 1794) et établit le régime de la Terreur (1794-1798).

Le Consulat rétablit l'esclavage et écrasa les protestataires (1802).

La Grande-Bretagne, qui occupa l'île à la fin de l'Empire, la restitua à la France en 1816.

La Révolution de 1848 abolit définitivement l'esclavage (27 avril 1848), ce qui ruina momentanément la production de sucre.

Des troubles éclatèrent dès 1850 (puis de nouveau en 1895, en 1899, en 1924, et encore en 1967).

Faute de main d'œuvre africaine, les planteurs firent appel, dès 1854, à des Indiens (en provenance des Indes). En trente ans, ils furent 42 000 à venir travailler sur l'île. 20 000 d'entre eux moururent à la tâche, 8 000 retournèrent aux Indes.

À la fin du XIX^e siècle, Chinois, Libanais et Syriens, majoritairement commerçants, vinrent compléter cette mosaïque de population.

Sous la III^{ème} République, la Guadeloupe et la Martinique se virent attribuer une représentation à l'Assemblée nationale, et, en 1876, la France acheta Saint-Barthélemy à la Suède, qui possédait cette île depuis 1784.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Antilles restèrent aux mains du gouverneur de Vichy, et la Guadeloupe fut administrée par le gouverneur Sorin jusqu'au 15 novembre 1942.

Le 15 juillet 1943, elle se ralliait au Comité français de libération nationale.

En 1946, la Guadeloupe devint un département d'outre-mer, auquel la décentralisation de 1982 octroya le statut de Région.

POPULATION

La Guadeloupe compte environ 421 600 habitants (recensement de mars 1999) pour une densité moyenne de 252 habitants au km².

La population se répartit en 77% de mulâtres (métis né d'un Blanc et d'une Noire ou d'une Blanche et d'un Noir), 10% de Noirs (descendants des esclaves africains), 10% de métis (Blancs et Asiatiques), 2% de Blancs (parmi lesquels les "Békés", héritiers de l'aristocratie coloniale ; les "Blancs Créoles", nés aux Antilles, généralement fils de fonctionnaire ou de commerçant métropolitain ; les "Métros" ou "Blancs-France", nés en métropole ; les "Blancs-Matignons", descendants des petits colons vivant dans les Grands Fonds, collines reculées de la Guadeloupe); autres : 1%. Le catholicisme est majoritaire (86%).

Le rythme d'augmentation de la population en Guadeloupe se ralentit. Entre 1990 et 1999, le nombre d'habitants est passé de 387 000 à 422 500, soit une progression annuelle (1,5%) plus faible que celle des années 1980 (2%). Le taux de fécondité a également diminué (16,7‰) mais reste élevé en comparaison de celui de la métropole (12,5‰). En raison des difficultés économiques qu'elle traverse, la Guadeloupe connaît aussi une forte émigration vers la métropole : entre 1990 et 1999, le solde migratoire est de - 8 500 personnes.

CUISINE

Le mariage des saveurs et du savoir-faire a donné une cuisine originale, et les produits locaux – poisson, langouste, ouassou et légumes – bien travaillés sont excellents.

De la mer, on découvrira entre autres : le vivanneau, excellent poisson rouge, tant en court-bouillon ou en blaff (macéré au citron vert puis juste saisi au court-bouillon) qu'en grillade ; le thazar (qui ressemble au thon en moins sec), le marlin ou le requin se mangent plus volontiers en darnes grillées, steaks bien saisis qui leur apportent de la saveur, ou encore fumés ; la langouste ; le chatrou (poulpe), souvent préparé en fricassée ; les palourdes, délicieuses en gratin ou salade.

Enfin, n'oublions pas le ouassou, qui ne vient pas de la mer mais qui est une grosse crevette d'eau douce ("roi des sources") au goût assez particulier. Lui aussi se fait rare dans les eaux guadeloupéennes. Vous connaissez déjà le boudin créole, les accras (beignets de morue aux fines herbes ou beignets de légumes), les crabes farcis, en particulier les crabes blancs de terre (nourris quinze jours de mangues et de bananes ou de noix de coco et de piment si l'on souhaite qu'ils soient naturellement épicés) et le colombo de poulet (curry de poulet en provenance d'Inde).

Voici le délicieux calalou (purée de légumes) originaire du Dahomey, le féroce (purée d'avocat à la morue hachée avec de la farine de manioc, le tout "férocement" pimenté), et le bébélé, une spécialité de Marie-Galante, plat d'origine africaine consistant en une sorte de soupe épaisse avec, entre autres, du fruit à pain, des tripes, des légumes-pays comme l'igname et le malanga et des bananes-figues dites poyos. Copieux et original !

N'oublions pas non plus le matété, plat traditionnel de la Pentecôte hérité des Espagnols (un équivalent antillais de la paëlla, des crabes de terre accompagnés de riz).

EPICES

Petit florilège mâtiné de saveurs raffinées : l'anis étoilé, la badiane ou encore l'anis star : puissamment parfumé, l'anis étoilé aromatise surtout les préparations de poisson ; la cannelle : trop souvent cantonnée aux préparations sucrées (tartes, compotes, confitures), la cannelle embaume de façon discrète les recettes de porc ou de canard en sauce, le civet, le couscous ou la soupe de moules ; les clous de girofle ; le colombo : c'est un mélange d'épices broyées en poudre à base de coriandre, de cumin, de curcuma (qui lui donne sa couleur), de fenugrec, de piment et de gingembre, mais qui connaît de multiples variations ; la coriandre : c'est elle qui, avec le genièvre, donne son goût au gin ; le fenugrec : présenté sous forme de graines écrasées, le fenugrec libère un parfum amer qui se mêle aussi bien aux courts-bouillons qu'aux soupes de poissons ; la noix de muscade : c'est en fait une amande, issue d'une bogue fibreuse ressemblant à un abricot.

A utiliser pour relever omelettes, purées, sangrias, punches, béchamel... ; le quatre-épices : combinaison artificielle qui réunit les arômes du clou de girofle, de la cannelle, du poivre et de la muscade ; le safran : l'épice la plus chère du monde ! Heureusement, il en faut peu pour aromatiser la bouillabaisse, la paëlla, le riz, le poulet et les plats de poisson.

BOISSONS

On a parfois l'impression que les îles ne vivent que par le rhum. Et que pour lui.

L'Antillais commence par un ti-punch. Il enchaîne sur un ti-5% (une demi-mesure) ou un CRS (citron-rhum-sucre).

En tout, c'est 65% du rhum produit qui est ainsi bu sur place.

Depuis la victoire de la betterave sur le sucre roux, le rhum reste le seul débouché pour l'océan de canne hérité des temps bénis de la monoculture.

Le rhum est un alcool auquel il faut s'habituer. Après tout, les purs Antillais, après une vie de pratique, en boivent une gorgée chaque matin à jeun. Ils appellent cela le "décollage" et c'est, disent-ils, très bon pour le sang.

Et puis, bien sûr, les Antilles nous régaleront de jus de fruits succulents et bon marché : corossol, mangue, maracudja, etc

FRUITS ET LEGUMES

Le marché antillais offre près de 75 variétés de fruits et légumes qui s'y étalent en permanence.

Petits trucs pour apprendre à en reconnaître quelques uns :

- les gombos : couleur verte, aspect de piment, en plus gros ;
- l'igname : tiges grimpantes dont on fait bouillir les racines. On la sert en purée ou en pain ;

- la canne : sucer la pulpe comme un bâton de réglisse. On trouve aussi sur les bords de route des étals où l'on propose du jus de canne ;
- le giraumon : couleur laiteuse, évoque une pita gonflée. Léger goût de potiron. Excellent en purée. Existe aussi en métropole ;
- la carambole : joli petit fruit jaune à la forme curieuse (cinq côtes saillantes, quand on la coupe en largeur on obtient des étoiles à cinq branches). Un bon goût d'agrumes, un peu acidulé quand elle est bien mûre ;
- le corossol : une panse verte hérissée d'épines. On dit qu'il préserve de la grippe et même des coups de soleil (en en glissant quelques feuilles sous son chapeau) ;
- le fruit de la passion ou maracudja : fruit jaune du passiflore, rond et lisse, qui renferme des délices ;
- et aussi : papayes (vertes, coupées en lamelles pour la salade ou en gratin), oranges (décevantes), litchis, citrons verts, pamplemousses (les chadèques), fruits à pain, choux-pays, mangues (riches en vitamines et pauvres en sucre), pommes-cannelle, sapotilles (à goût de caramel, en salades de fruits ou en glace), ananas, noix de coco, etc.

On ne se lasse pas des jus de fruits frais (canne, goyave, coco, prune de Cythère...), souvent pressés par des marchands ambulants, ni des extraordinaires punches aux fruits (sapotille, carambole...) qu'on laisse macérer plusieurs années. Et n'oubliez pas les sorbets-coco, vendus et préparés par des marchands ambulants.

Les fruits tropicaux peuvent aussi se déguster par le biais des confitures, délicieusement sucrées et parfumées : maracudja (fruit de la passion), goyave, mangue, papaye, coco, banane...

À propos de marché, les produits de consommation courante sont deux fois plus chers qu'en métropole. Pensez-y...

COUP DE CŒUR

Il est de la plus haute importance de respecter et laisser propres les lieux que nous traversons, de faire disparaître les déchets, de ne pas oublier de papiers inopportuns.

PHOTOS ET VIDEOS :

Faites votre provision de pellicules avant votre départ. Beaucoup plus chères en Guadeloupe. Évitez de prendre les gens en photo sans le leur avoir préalablement demandé. Les doudous ou les coupeurs de canne sont gentils mais n'aiment pas du tout ça... Normal.

ARTISANATS ET SOUVENIRS

Fleurs et fruits exotiques, épices, rhum agricole, artisanat et artisanat d'art guadeloupéens (vannerie, poterie, sculpture, broderie...), punches maison.

BIBLIOGRAPHIE

- * Les Encyclopédies du Voyage : "Guadeloupe" - Ed Gallimard ;
- * Le Guide du routard : "Guadeloupe - Saint-Martin - Saint-Barth" - Ed Hachette ;
- * Guide : "Guadeloupe - Dominique" - Ed Lonely-Planet ;
- * Le Guide Vert : "Guadeloupe - Martinique" - Ed Michelin ;
- * GEOGuide : "Guadeloupe" - Ed Gallimard ;
- * Guide Bleu Evasion : "Guadeloupe" - Ed Hachette ;
- * Country Guide : "Guadeloupe" - Ed Petit Futé.

CARTOGRAPHIE

Carte IGN au 1/100 000^{ème} N° 84003 "Guadeloupe".

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Office Tourisme de Basse Terre à Paris : ☎ 05 90 81 24 83

Aéroport de Paris : www.adp.fr

Hôtel Ibis à Orly : ☎ : 01 56 70 50 50

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur

- Vol de la carte d'identité, du passeport

- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'ASSURANCE FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SEJOUR :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,

- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex